



Nuisances terrain de football

Par tomestradon

Bonjour,

Je souhaiterais avoir un éclairage sur les démarches à suivre pour mon problème.

Mon jardin est derrière un terrain de football synthétique, au niveau des buts. Quand nous nous sommes installés dans la maison, il était interdit au public. Depuis environ 2 ans, il est laissé ouvert au public et largement fréquenté par les jeunes de la ville. Pour conséquence je reçois quantité de ballons dans mon jardin car les jeunes viennent sonner pour réclamer leur ballon, parfois tard le soir et ceci presque tout les jours. Il y a eu plusieurs intrusions et dégradations dans mon jardin dans le but de récupérer leur ballon. Je passe les nuisances sonores?

J'ai envoyé une dizaine de lettres au Maire; restées sans réponse, des coups de fil infructueux et finalement un rendez-vous avec le directeur de cabinet du Maire qui, après m'avoir suggéré de déménager, m'a dit qu'il n y avait pas de solution pour empêcher les jeunes de se rendre sur le terrain et qu'il serait trop couteux d'augmenter la hauteur des paires ballons (ce qui résoudrait grandement mon problème !)

J'espère que vous pourrez m'éclairer sur les solutions à explorer pour que je retrouve ma tranquillité.

Merci d'avance

Par yapasdequoi

Bonjour

Ecrivez au préfet si le maire ne répond pas de manière satisfaisante.
Ensuite il faudra saisir le tribunal administratif... et sans garantie.